



PRÉFET DU NORD

Lille, le 31 janvier 2013

## Communiqué de presse

### REINSTALLATION DE CAMPEMENTS DE FAMILLES ROM IMPLANTES SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE DE VILLENEUVE D'ASCQ



En application d'une ordonnance du 11 janvier 2013 du Tribunal administratif de Lille intervenue sur demande du président de l'Université de Lille 1, le préfet du Nord a accordé, ce jeudi 31 janvier, le concours de la force publique à l'huissier afin de regrouper deux campements illicites occupés par des personnes d'origine rom sur un autre terrain sur le campus de la cité universitaire et scientifique de Villeneuve d'Ascq.

Cette opération s'est déroulée dans le calme. Ces deux campements étaient installés à proximité de résidences étudiantes, respectivement Bachelard et Hélène Boucher, et comptaient au total 18 caravanes pour 70 personnes.

Cette décision permet de mettre fin aux conditions de vie difficiles de ces familles. Celles-ci vivaient sur des terrains boueux. Sur le campement proche de la résidence Hélène Boucher, elles résidaient à proximité d'une route à forte circulation, avec des risques en termes de sécurité routière.

Cette décision rétablit la vocation universitaire de ces terrains, en permettant notamment le lancement dans les prochaines semaines d'un chantier d'une résidence hôtelière à vocation sociale sur le site Bachelard.

Conformément à la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, cette décision a été prise sur la base d'un diagnostic sanitaire et social approfondi et d'une proposition d'accueil faite à chaque famille.

A cette fin, la préfecture a organisé plusieurs réunions préparatoires avec l'ensemble des acteurs. La dernière réunion organisée le 24 janvier (Lille Métropole Communauté urbaine, Ville de Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 1, Agence régionale de santé, SAMU, association AREAS, Office français de l'immigration et de l'intégration et services de police) a conclu qu'il n'existait aucun obstacle de nature sociale ou sanitaire pour une telle opération de réinstallation.

S'agissant de la proposition d'accueil, les caravanes ont été déplacées provisoirement sur un parking du domaine universitaire dans l'attente des travaux d'aménagement que doit réaliser LMCU sur le terrain mis à disposition par l'Université de Lille 1.

Le préfet du Nord a demandé une intensification des passages des services publics sur l'ensemble des campements du campus universitaire. En particulier, l'association AREAS, financée par l'Etat, effectuera des passages réguliers afin de détecter les situations les plus difficiles.

Enfin, l'OFII continuera de proposer aux personnes volontaires la possibilité de bénéficier d'une aide au retour. Il a ainsi effectué, durant le mois de janvier, plusieurs visites sur les campements évacués ce jour. Parmi les 73 personnes qui ont embarqué dans le dernier vol affrété par l'OFII le 25 janvier, 16 provenaient de campements situés sur la commune de Villeneuve d'Ascq.